

Compte rendu de la séance du Conseil Municipal du vendredi 17 Avril 2026

Présents : Juliette AUDUBERT, Jean-Marc TABARLY, Anne CHANUT-VINCENT, Dominique ROUSSEAU, Manon PLASSCHAERT, Pierre VINCENT, Cathy BATTUT, Pascal COURBET, Véronique LESAGE, Nicolas MONTBERTRAND, Marie-Alice BORNET, Marina TAVARES

Absents ayant donné procuration :

Patrice VAYSSE ayant donné procuration à Catherine BATTUT
Sylvie BERTRON ayant donné procuration à Jean-Marc TABARLY
Florian VACHER ayant donné procuration à Pascal COURBET

Secrétaire de séance : Manon PLASSCHAERT

Ordre du jour :

- Approbation du procès-verbal du Conseil municipal du 21 Mars 2026
- Demande de subvention auprès de l'agence de l'eau Adour Garonne pour le financement du diagnostic du réseau de collecte des eaux usées
- Changement du lieu officiel des réunions du conseil municipal
- Désignation des délégués aux commissions extérieures
- Adhésion au SDAIL
- Vote de l'indemnité des adjoints
- Questions et informations diverses

La séance est ouverte à 19h07

1. Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 21 Mars 2026.

Le Conseil municipal approuve le procès-verbal du Conseil municipal du 21 Mars 2026.

2. Demande de subvention auprès de l'agence de l'eau Adour Garonne pour le financement du diagnostic du réseau de collecte des eaux usées :

Le diagnostic du réseau est en cours. Pour le financer la mairie souhaite demander une subvention auprès de l'Agence de l'eau Adour Garonne. Pour rappel, la station d'épuration de Puybrun est déclarée non-conforme en performance depuis 2022 par les services de l'état et obligation est faite de réaliser cette étude du réseau. Le montant demandé par le bureau d'études Dejeante : 38 428,75€ HT
Demande une subvention à hauteur de 50% = 21714,4€HT
A l'unanimité le conseil approuve la demande de subvention.

3. Changement du lieu officiel des réunions du conseil municipal :

La salle officielle des conseils municipaux est actuellement la salle des gardes. Madame la maire propose ce soit la salle de réunion de la mairie qui devienne le lieu officiel et permanent des réunions du conseil pour répondre à la question de l'accessibilité des lieux. A l'unanimité le conseil approuve le changement de lieu.

4. Désignation des délégués aux commissions extérieures:

A l'appel de chacune des commissions extérieures, les élus ont pu faire par de leur candidature.

Pour chaque commission les délégués ou référents ont été élus à l'unanimité. Le tableau ci-dessous récapitule toutes les commissions vu lors de la séance.

Organisme	Délégués/ Référent
AGEDI (Aurillac) Syndicat mixte. Une suite de solutions informatiques et numériques complète répondant aux besoins de fonctionnement d'une collectivité territoriale.	Titulaire – Marie-Alice BORNET Suppléant – Véronique LESAGE
Armée - Correspondant défense chargé de contribuer au développement de l'esprit de défense et d'assurer le relais des informations relatives aux questions militaires	Cathy BATTUT
Syndicat intercommunal de pesage public de Bétaille Gestion de la balance de Pesage située devant CAPEL – GAMM VERT	Titulaire – Nicolas MONTBERTRAND Suppléant – Pascal COURBET
Syded , collège assainissement	Titulaire - Jean-Marc TABARLY Suppléant - Dominique LESAGE
Syded environnement Référent environnement (prévention et sensibilisation de la population à la réduction et la valorisation des déchets)	Référent - Pierre VINCENT
FDEL – TE46 Syndicat intercommunal d'énergie	Titulaire – Pierre VINCENT Suppléant– Pascal COURBET
ARS - Référent moustique tigre et référent ambroisie	Référent : Marina Tavares
SDIS - Correspondant incendie et secours	Référent : Nicolas MONTBERTRAND
SMDMCA Syndicat mixte GEMAPI (gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations), délégués à la commission du bassin versant Dordogne - Maronne - petits affluents	Titulaire - Dominique ROUSSEAU Suppléant -Jean Marc TABARLY
SDAIL – Ingénierie 46	Titulaire : Anne CHANUT
Cauvaldor Expansion	Référent : Anne CHANUT

5. Adhésion au SDAIL:

Le SDAIL (Syndicat Départemental d'Aménagement et d'Ingénierie du Lot), aujourd'hui appelé Ingénierie46, est un syndicat auquel la commune n'était plus adhérente. Aujourd'hui une proposition est faite pour y adhérer de nouveau.

L'adhésion est payante :1€/ habitant pour les communes de 1000 habitants et plus. L'adhésion ouvre droit à 32h d'intervention gratuites puis la possibilité de passer une convention avec eux si nous voulons qu'ils interviennent comme bureau d'étude. La municipalité souhaiterait les faire intervenir sur la question de l'aménagement de l'espace publique menant à la nouvelle école et sur le sujet de la sécurisation de l'espace routier. A l'unanimité le conseil approuve l'adhésion au syndicat.

6. Vote de l'indemnité des adjoints :

Madame la Maire rappelle que l'indemnité de fonction du maire ne se vote pas. Sans décision contraire du maire, le taux maximal s'applique soit 2289.56€ Brut pour la commune de Puybrun.

Madame la maire arrête son activité professionnelle pour se consacrer entièrement à la mairie, elle ne perçoit donc plus de salaire. L'indemnité de fonction lui permet d'assurer son engagement auprès des habitants de la commune.

La délibération de ce jour porte uniquement sur les indemnités de fonction des adjoints.

Le taux maximal possible est de 878,83€ Brut par adjoint. Les quatre adjoints sont tous à la retraite mais actuellement tous à temps plein à la mairie avec madame la maire. Il est proposé au conseil un pourcentage équivalent à ce que prenait l'ancienne maire de la commune (également à la retraite durant son mandat), soit 68.27% du taux plein (équivalent à 600€ Brut).

A l'unanimité le conseil approuve l'indemnité de chaque adjoint à 68.27% du taux maximal des adjoints.

7. Questions et informations diverses :

- La 1ere réunion de chantier de la nouvelle école aura lieu vendredi 24 avril à 14h. Cette réunion n'est pas ouverte au public.

- Proposition adressée uniquement aux membres du conseil de visiter l'école de Puybrun pendant les vacances scolaires dans l'optique de commencer à réfléchir à la réaffectation des locaux. Date retenue : Samedi 2 mai à 10h. Ont répondu positivement : Marina TAVARES, Nicolas MONTEBERTRAND, Pascal COURBET, Cathy BATTUT, Pierre VINCENT et Patrice VAYSSE.

- Proposition adressée uniquement aux membres du conseil de visiter la station d'épuration et station de pompage en vue de mieux comprendre les enjeux liés à l'assainissement. Date retenue : Samedi 02 Mai à 14h. Ont répondu positivement à la proposition : Véronique LESAGE, Marie-Alice BORNET, Nicolas MONTEBERTRAND, Cathy BATTUT, Pierre VINCENT, Patrice VAYSSE, Florian VACHER.

- Rencontre territoires Cauvaldor :

Le Président de Cauvaldor Jean-Claude FOUCHE fait le tour de toutes les communes pour rencontrer les conseils communaux et présenter Cauvaldor, ses rôles, missions et

fonctionnement. Le conseil de Puybrun est convié à se réunir avec le conseil de Tauriac et Girac le 21 Mai à 20h30 à Tauriac.

- Convocation des commissions « Vie Locale, associative et solidaire » et « Culture et Communication » le 22 avril à 18h30. Réflexion collective sur l'idée de ne former plus qu'une commission « Vie Locale » avec des sous-commissions. La pilote de cette commission resterait Sylvie BERTRON qui est déjà pilote des deux commissions et dans chaque sous-commission il y aura 2 ou 3 personnes.

- Université des maires. La commune adhère à l'association des maires de France. L'université des maires est ouverte à tous les élus. Il y aura 4 journées proposées entre Mai et Octobre 2026 et chaque journée traitera de sujets différents.

Sont intéressés pour le vendredi 22 Mai à Cahors : Juliette AUDUBERT et Anne CHANUT VINCENT.

Pour le 11 juin : Juliette AUDUBERT, Jean-Marc TABARLY, Anne CHANUT VINCENT, Véronique LESAGE et Marie-Alice BORNET.

Pour le 2 juillet : Juliette AUDUBERT, Anne CHANUT VINCENT, Marina TAVARES

Pour le 16 octobre : Juliette AUDUBERT, Manon PLASSCHAERT et Sylvie BERTRON

- Le conseil municipal adopte à l'unanimité la signature d'une motion de l'association pour la défense des écoles en zone rurale.

- Les conteneurs des poubelles de CAUVALDOR et le container de verre qui appartient au SYDED doit être déplacé de la place du Col vers le parking de l'école. Ce seront des conteneurs aériens accès PMR d'une capacité de 4m³. Le déplacement est à la charge de CAUVALDOR. Le début des travaux devrait être effectif dans quelques semaines. Le service gestion des poubelles doit se mettre en contact avec le service voirie car il faut programmer et sécuriser le trou qu'il y aura place du col quand les conteneurs enterrés seront enlevés. L'information aux habitants sera faite dans le tambour, sur les conteneurs actuels et l'espace du futur emplacement sera matérialisé par de la rubalise.

En lien avec CAUVALDOR un état des lieux sur l'usage globale et les emplacements des conteneurs sera organiser avant l'été 2026.

Note de la maire : à la suite du conseil, des informations complémentaires ont été données et le projet de déplacement des conteneurs et repoussés pour réaliser une étude approfondie et participative du nouvel emplacement.

- Calendrier des permanences et des événements : Le conseil réfléchit à un outil efficace et partagé pour permettre à chaque membre du conseil de s'inscrire pour tenir une permanence en mairie et que ce même outil serve à répertorier les évènements sur la commune.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h48.

